

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



● Octobre 2016

Point sur la conjoncture de PPAM Premier bilan de la campagne 2016

Des conditions climatiques particulières qui ont eu un impact sévère sur de nombreuses récoltes.

Les conditions de production

Le climat

Malgré les précipitations exceptionnelles des mois de mai et juin, la pluviométrie générale en 2016 a été largement déficitaire sur l'ensemble du pays.

Associées à des températures exceptionnellement chaudes durant toute la période estivale, tous ces éléments ont causé un assèchement important et rapide des sols.

État sanitaire des cultures satisfaisant

L'état sanitaire des cultures est resté globalement satisfaisant hormis quelques zones assez localisées.

Ainsi, des attaques de **noctuelles** sur la lavande, le lavandin et la sauge ont de nouveau été importantes mais généralement bien maîtrisées sauf dans quelques zones de la Drôme. Ces chenilles, sont nées vraisemblablement de larves de 2ème génération, stimulées par la douceur successive des 2 derniers hivers.

Le dépérissement sur la lavande et le lavandin ne montre pas d'évolution significative néanmoins avec des situations très variées selon les variétés et les zones.

Certains secteurs de Valensole ont du faire face à une recrudescence du dépérissement, qui associé à la sécheresse, engendrent une inquiétude auprès des producteurs qui craignent de devoir effectuer des arrachages anticipés. Certaines parcelles ont été très affectées par la sécheresse après récolte avec des conséquences probables sur la saison 2017.

Enfin, les pluies et la grêle survenues courant juillet après un lourd épisode de sécheresse dans le Haut Morvan a généré un fort développement de maladies cryptogamiques et de cécidomyie pénalisant fortement les cultures.

Les surfaces

Selon les premières estimations publiées par le CIHEF, les surfaces plantées en lavande et lavandin continuent de progresser, enregistrant respectivement une augmentation de 4 et 3 %.

En ce qui concerne le lavandin, la variété Grosso reste la variété très largement privilégiée des producteurs représentant 84 % de la superficie totale, tandis que la variété Abrial voit en 2016 ses surfaces diminuer de 11 %.

Évolution du parcellaire

Estimations sur la base d'un échantillon de 64 % des producteurs

En Ha	2015		2016		Évolution
Grosso	14 820	84 %	15 380	85 %	4 %
Super	910	5 %	930	5 %	2 %
Abrial	810	5 %	720	4 %	-11 %
Sumian	810	5 %	830	5 %	2 %
Autres	250	1 %	270	1 %	0 %
	17 600	100 %	18 130	100%	3 %

En Ha	2015		2016		Évolution
Clonale	1 900	47 %	2 100	49 %	10 %
Population	2 200	53 %	2 180	51 %	1 %
	4 100	100 %	4 280	100 %	4 %

Source : CIHEF Septembre 2016

En ce qui concerne les lavandes, les chiffres sont encore à considérer avec prudence en raison de la faible représentativité de l'échantillon.

Des rendements très variables selon les zones de production

Bien que les récoltes ne soient pas totalement finalisées à ce jour pour l'ensemble des PPAM, la tendance générale est marquée par des rendements variables selon les zones de production. L'irrigation a joué un rôle déterminant durant toute la campagne.

Pour les plantes à parfum

Les récoltes de lavande et du lavandin restent satisfaisantes, même si sur la principale zone de production du plateau de Valensole les niveaux apparaissent en deçà de la campagne 2015 considérée comme exceptionnelle, une mention particulière est à signaler pour les récoltes précoces du Bas Vaucluse et de la Vallée du Rhône affichant d'excellents rendements.

Estimation de la récolte de lavandin

Estimations sur la base d'un échantillon de 41 % des producteurs

Grosso	521 328	526 277	1 %
Super	21 197	18 520	-13 %
Abrial	23 311	16 750	-28 %
Sumian	20 282	22 570	11 %
	586 118	584 117	

Source : CIHEF

Estimation de la récolte de lavande

En Kg	2015	2016	Évolution
Clonale	14 420	15 719	9 %
Population	11 111	13 044	17 %
	25 531	28 763	

Source : CIHEF Septembre 2016.

Globalement la récolte de lavandin est estimée à **1 365** tonnes pour 2016 (équivalente à celle de 2015) et celle de lavande à **86** tonnes, en augmentation par rapport à 2015 (qui était de 76 tonnes).

Le déficit pluviométrique a eu des effets préjudiciables sur les jeunes plantations du secteur de Valensole présentant un rendement, dès la 1^{ère} récolte, inférieur à 30 %.

Enfin, du fait de l'augmentation des surfaces plantées, la récolte de lavande fine connaît toujours une nette progression de production estimée à 17 % environ.

Les rendements en sauge sclérée ont été corrects.

De nombreux producteurs s'orientent, actuellement vers la production de l'immortelle. Les rendements de 2016 ont été satisfaisants et ne font que conforter cette nouvelle tendance. Les pépiniéristes doivent faire face à une pénurie de plants.

Pour les plantes aromatiques

Si les récoltes de printemps des **plantes aromatiques** étaient jugées correctes, le suivi des cultures d'été et d'automne ont été plus complexes, nécessitant un besoin d'eau accru.

En zone irriguée, les rendements ont répondu aux attendus mais les secteurs non irrigués ont connu une campagne très décevante. Ainsi, les récoltes de sarriette présentent une probable baisse de 25 % tout comme celles de l'origan et du thym.

L'année 2017 devra vraisemblablement faire face à l'absence certaine de stocks de report de nombreux produits, pouvant mettre la filière en difficulté.

Pour les plantes médicinales

À l'instar des plantes aromatiques, **la filière des plantes médicinales** doit affronter elle aussi d'importantes difficultés de production, qualifiant la campagne 2016 comme catastrophique dans les secteurs non irrigués.

Les producteurs de la région Auvergne annoncent des résultats sans appel avec par exemple, une seule récolte de menthe et de mélisse possible au lieu de trois habituelles. Les productions de cassis et d'arnica ont affiché une baisse respective de 40 et 60 %.

En Anjou, l'année est plutôt considérée comme satisfaisante. Toutefois, si la quantité est présente, les aspects qualitatifs posent parfois des problèmes comme pour la camomille matricaire, par exemple.

Enfin, le bassin de production Rhône-Alpes affiche des rendements de thym, d'origan et de sarriette à la hauteur des attendus.

Marché des huiles essentielles de lavandes & lavandins

En ce début de campagne de commercialisation, les prix qui semblent être pratiqués au stade production sont les suivants :

France (€/kg)	2016	Rappel récolte 2015
Grosso	21	21
Abrial	34	28-30
Sumian	23	21
Super	45	30-35
Fine, Population...	125-130	150-155
Clonale	80-105	80-105
Sauge sclérée	120-130	245

Le prix du lavandin Grosso reste stable tandis que les autres variétés enregistrent une augmentation, conséquente pour le Super (29 %), plus mesurée pour l'Abrial (15 %) et le Sumian (10 %).

Si le marché du lavandin poursuit sa progression, la lavande fine doit, quant à elle, faire face à de fortes tensions, notamment par des mises sur le marché supplémentaires.

En effet, attirés par les prix attractifs du produit et pour compenser des cultures moins rentables, de nombreux producteurs ont choisi d'intégrer la culture de la lavande dans leur système de production.

En outre, le poids de la concurrence bulgare reste un facteur récurrent, qui risque de s'amplifier durant les prochaines années.

En 2016, certaines sources évaluent la production bulgare à 240-250 t soit trois fois plus que les quantités françaises et serait négociée à un prix estimé à 60 €/kg environ ; ces données sont toutefois difficilement vérifiables.

En tout état de cause, la Bulgarie est le principal producteur d'huile essentielle de lavande aujourd'hui et oriente de fait, les prix pratiqués.

La lavande française demeure le standard de qualité, mais avec un différentiel de prix trop important, certains industriels n'hésitent pas à se tourner vers des produits d'importation ; cette tendance semble toucher également la lavande d'appellation dont l'image est pourtant valorisable auprès du consommateur final.

Les marchés des autres PAM

La difficulté conjoncturelle liée à la sécheresse estivale semble remettre en cause la dynamique qu'affichait le **marché des plantes médicinales** en juin dernier.

Durement touchées par des ruptures de stocks sur la quasi totalité des produits, les entreprises ne sont plus en mesure de satisfaire les engagements pris avec leurs clients et appréhendent à présent l'avenir. La tension des acheteurs ressentie face à l'indisponibilité des commandes pourraient inéluctablement les mener vers d'autres types d'approvisionnements voire d'autres fournisseurs.



De plus, la mise en application de normes réglementaires européennes liées à la santé publique menace le secteur de l'herboristerie et de la tisane.

Suite à une étude publiée en 2011 par l'EFSA (European Food Safety Authority), la Commission européenne décide de poser les bases d'un code de contrôle des mauvaises herbes afin d'éviter et/ou réduire la contamination de denrées alimentaires de l'homme par les alcaloïdes pyrrolizidiniques (AP).

Le seuil limite de la dose d'absorption journalière a été fixé par les autorités à 1 µg avec l'objectif de passer d'ici 3 ans à 0.35 µg.

Cette mesure ne reste pas sans effet sur la commercialisation des plantes médicinales, notamment celles destinées aux marchés de la tisane ou des compléments alimentaires.

La principale adventice mise en cause est le séneçon, présent dans la plupart des prairies cultivées. Il présente une toxicité florale fortement développée et une diffusibilité rapide. Les séneçons appartiennent à la famille des astera-ceae, tout comme les plantes colonisées : la Camomille romaine, la matricaire, la Grande camomille, le pissenlit, le souci... rendant difficile les traitements herbicides.

Aujourd'hui, les performances techniques des analyses permettent de localiser 2 à 3 pieds de séneçon sur 1 hectare, et le désherbage mécanique apparaît comme l'intervention culturale la mieux adaptée.

Si les conséquences économiques ne sont pas encore palpables, l'avenir est incertain et l'inquiétude commence à s'amplifier.

Les industriels allemands, principaux clients de plantes médicinales, n'hésitent plus à dépêcher des experts in situ afin d'auditer les producteurs et expertiser les parcelles concernées.

Le marché est aux portes de certains concurrents prêts à s'en emparer. Ainsi, la Chine, grâce à une main d'œuvre à moindre coût, pourrait rapidement proposer des produits exemptés de toute trace d'AP à un tarif compétitif.

De plus, comme nous l'avons précisé, il existe à ce jour aucun herbicide disponible sur le marché.

Source : ITEIPMAI

Les professionnels de la filière des plantes aromatiques accordent beaucoup d'espoir à l'obtention, au printemps prochain, de l'IGP « Thym de Provence » qui devrait constituer une nouvelle dynamique pour le marché.

En effet, les promoteurs de l'IGP pensent que les Industries Agro Alimentaires pourraient y voir la possibilité de valoriser leurs propres préparations en y intégrant un ingrédient garanti et, par extension, utiliser d'autres plantes aux qualités reconnues.

Ces nouveaux marchés pourraient ainsi compenser la perte des marchés soumis à la concurrence européenne et internationale.

Enfin, face à ce climat de forte pression, le marché des cosmétiques et des compléments alimentaires continuent de progresser.